

PROCÈS VERBAL 2014-10-17

1.

Adoption de l'ordre du jour du 30 mai 2014

L'ordre du jour du 17 octobre 2014 est adopté avec amendement.

Adoption du procès-verbal (P.V) du 25 avril 2014

Le procès-verbal (PV) du 30 mai 2014 est adopté après quelques modifications.

Actualité

Un participant signale la situation préoccupante due à Ebola en Afrique de l'Ouest précisément en Guinée Conakry et en Sierra Léone. Il apprécie la manière dont les Guinéens prennent la situation en main malgré la panique que la maladie cause. Il constate que les événements se compliquent en Sierra Léone à cause du système de santé qui est défectueux. La réaction d'une intervenante concerne le Synode des évêques qui se passe à Rome sur le thème de la famille. Elle fait remarquer que plusieurs questions resteront en suspens notamment celles des divorcés-remariés, des mariages entre les personnes de même sexe. Elle constate que l'Église maintient sa doctrine, mais en ayant une certaine ouverture empreinte de miséricorde. Parlant toujours du même synode, un autre participant s'aperçoit qu'il y aurait clivage entre les évêques occidentaux et africains. Les uns sont ouverts sur certaines questions alors que les autres s'y sont fermés. La question de la probable libération des filles retenues par Boko Haram accroche l'attention d'un membre qui signale en même temps que le gouvernement aurait signé un accord avec le groupe. Un autre participant s'exprime sur ce qui se passe en Syrie et en Irak avec l'État Islamique. Il s'inquiète des allures que cela prend aussi bien au niveau politique que religieux. La perturbation de la messe et les incidents dans les communautés religieuses catholiques à Lodja en République Démocratique du Congo préoccupent un membre qui y voit les manœuvres des membres du gouvernement qui veulent intimider la population à l'approche des élections.

Exposé d'Ignace Ndongala

L'exposé d'Ignace Ndongala a pour thème : *«La RDC, horizon 2016 : les Églises chrétiennes et le défi de la révision constitutionnelle»*. Ignace Ndongala commence par montrer que la question de la révision constitutionnelle est d'une actualité brûlante en Afrique où plusieurs

dirigeants veulent faire sauter le verrou afin de se représenter. Après avoir défini la constitution au sens large et au sens restreint, il montre que celle-ci requiert une certaine stabilité même si sa révision, qui peut être souhaitable dans certains cas, n'est pas un sujet tabou. S'agissant du cas typique de la RDC, il atteste que la problématique de la révision constitutionnelle n'est pas un sujet récent. Il le démontre en faisant une perspective des constitutions congolaises depuis l'époque de l'indépendance (1960) jusqu'aux tentatives en cours. Après avoir analysé les tentatives révisionnelles en cours au Congo et démontré qu'elles ont été infructueuses en novembre 2007 et septembre 2009, il prouve qu'elles sont le premier projet de la révolution de la modernité prônée par les dirigeants en place qui par ailleurs s'avère être un slogan creux, plongeant les Congolais dans la torpeur, le mensonge, l'arbitraire, la répression.

Quant aux discours et pratiques des Églises congolaises, il les qualifie d'un système d'alliance et de conflit. Il explique la position de chaque Église. Pour lui, la position de l'Église Kimbanguiste est indéfinie, car fluctuante. Par contre, l'Église du Christ au Congo (ECC), est favorable à la révision de la constitution. Son président a révélé cette position ouvertement. Quant à l'Église catholique, elle s'y est farouchement opposée. Elle est suivie dans sa position par une partie des Églises de Réveil. Enfin, pour Ignace Ndongala, le débat sur la révision de la constitution pose la question de la culture civique et politique des gouvernants congolais. Il propose de renoncer à une certaine neutralité au niveau des Églises et de combattre l'autoritarisme de l'État. Les Églises chrétiennes doivent agir ainsi au nom de leur foi. Elles doivent contribuer à la promotion des valeurs démocratiques et viser la cohérence éthique. Ainsi, elles introduiront l'aléthique dans l'espace public et moraliseront la vie publique.

Discussion sur la conférence d'Ignace Ndongala

Un participant qualifie l'exposé de passionnant et contextuel. Il demande à l'orateur les raisons des positions ambivalentes des Églises chrétiennes congolaises. Pour Ignace Ndongala, cette ambivalence provient du fait que certains membres de ces Églises sont dans les institutions en place. Ils craignent de perdre leurs intérêts. C'est le cas de l'Église du Christ au Congo (ECC) dont le président est au sénat. Quant à l'Église catholique, elle tient compte de ses valeurs, mais aussi de l'apport de Rome. Pour un autre, il faut vérifier la position des Églises de réveil, car son président, qui jadis était de connivence avec le pouvoir en place, a changé de casquette depuis qu'il a quitté le parlement. Pour une participante, le problème de la révision constitutionnelle est global en

Afrique. Il cache mal le défi d'hommes politiques dans ce continent. Elle nuance sa position en montrant que l'Afrique a connu des présidents qui ont quitté le pouvoir avec honneur (Senghor, Abdou Diouf...). Pour elle, ceux qui se maintiennent au pouvoir sont souvent des militaires et appartiennent au monde francophone. Une autre participante veut savoir si Ignace Ndongala fait un lien entre cette conférence et sa thèse de doctorat. Pas de lien selon Ignace en dehors de la partie où il présente les Églises comme organisation. L'idée de réfléchir sur ce thème lui est venue lorsqu'il a voulu analyser l'ouvrage d'Évariste Boshab, «Entre la révision constitutionnelle et l'inanition de la nation». Comment comprendre le déplacement du discours des évêques catholiques ? Cherche à savoir un membre. Ignace Ndongala observe aussi ce virage dans la manière dont les évêques lisent la réalité. Mais quels sont les moyens dont disposent ces prélats pour empêcher cette révision ? Ignace fait remarquer que ce problème n'est plus simplement congolais. Les pressions viennent aussi de l'extérieur notamment de l'Union européenne, des USA... Les évêques peuvent compter sur la mobilisation des Congolais et Congolaises en organisant des marches pacifiques...

Organisation de l'année 2014-2015

Le coordonnateur du groupe explique les raisons du retard du calendrier pour les activités de l'année en cours. Le retour du Professeur Jean-François Roussel après son année sabbatique en est la raison principale. Le groupe pourra profiter des recherches qu'il a faites. Cela permettra aussi de renouer avec lui et penser comment innover dans la façon d'organiser nos rencontres. Un membre propose qu'on invite aussi des intervenants extérieurs. Une autre propose que le GTAS fasse partie du RoJeP. Elle propose aussi qu'on réfléchisse sur la manière d'animer notre site internet, et suggère de conserver le lien avec d'autres étudiants africains et même ceux qui ont quitté l'Université de Montréal. Il se pose aussi la question de la bibliographie sur le site internet. Un autre soulève la question du financement du GTAS. Il invite chaque membre à réfléchir sur la façon dont le groupe peut être financé. Ce financement peut aider à payer le coordonnateur du groupe, l'édimester et même les bourses pour certains étudiants africains en difficulté ou faire imprimer les travaux des étudiants africains.

Retour sur la rencontre

Très bonne rencontre. Ignace Ndongala est félicité pour son exposé riche, intéressant et qui a des liens avec certains projets de recherche de quelques africains.

Divers

Un membre signale qu'un étudiant africain qui est en France veut intégrer le groupe. Il veut savoir ce qu'il doit faire. Cette demande suscite la question du statut des membres : que signifie être membre du GTAS? Une autre participante veut savoir ce qu'est devenu le numéro de Scriptura où les étudiants du GTAS devraient publier des articles. Le numéro est en étude et paraîtra prochainement.